



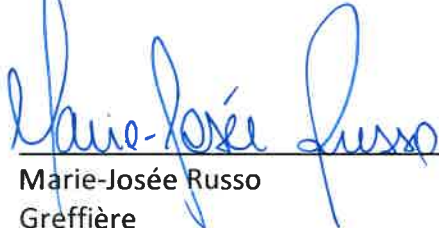
VILLE DE SAINTE-MARTHE-SUR-LE-LAC

AVIS PUBLIC

**DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER 2020 ET
DU RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT**

Je soussignée, greffière de la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac, avise tous les citoyens de la municipalité que le rapport financier et le rapport de l'auditeur indépendant pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020 seront déposés lors de la séance régulière du conseil qui sera tenue le **mardi, 27 juillet 2021 à 19 h 30**, à Sainte-Marthe-sur-le-Lac, le tout conformément à l'article 105.1 de la *Loi sur les cités et villes*.

Donné à Sainte-Marthe-sur-le-Lac ce 19^e jour du mois de juillet 2021.


Marie-Josée Russo
Greffière